



IDÉES

Un homme plus grand que nature
Page B 5

PHILOSOPHIE

Frank Zappa et l'utopie Internet
Page B 6

PERSPECTIVES

Les faiblesses d'un plan de match

Le désintérêt affiché jusqu'à récemment par le gouvernement Harper à l'égard de l'ONU n'est pas passé inaperçu parmi les pays membres

Le Canada avait en poche 135 engagements écrits de la part des pays membres de l'ONU, assez pour accéder au prestigieux Conseil de sécurité dès le premier tour. Des votes qui ne se sont toutefois jamais matérialisés dans l'urne. Quelques jours après le choc, des pistes d'explication émergent.

ALEC CASTONGUAY
Le Devoir aux Nations unies

New York — Les 191 ambassadeurs de l'ONU réunis dans la grande salle de l'assemblée générale, mardi matin, savaient que le vote le plus important de l'année serait extrêmement serré. Le ministre des Affaires étrangères du Canada, Lawrence Cannon, petites lunettes sur le nez, griffonnait nerveusement sur un bout de papier. À quelques enjambées, assis sur sa chaise, l'ambassadeur du Portugal, José Filipe Moraes Cabral, fixait le sol.

Le Canada avait pris soin de laisser sur les tables des délégations un petit flacon de sirop d'érable et une brochure qui rappelait la contribution «responsable, efficace et fiable» du Canada à l'ONU. Le tout pour le tout jusqu'à la fin.

La délégation allemande, favorite dans la course contre ses rivaux canadien et portugais pour l'obtention de l'un des deux sièges en jeu dans la zone «Europe occidentale et autres pays», semblait plus détendue, affichant des sourires et serrant des mains.

C'est dans un silence de monastère, à 11h20, que le premier coup de tonnerre est survenu. Le président de l'Assemblée générale, le Suisse Joseph Deiss, a frappé son lutrin de son marteau pour annoncer, en français, les résultats du premier tour. L'Allemagne a reçu 128 votes, soit à peine une voix de plus que les deux tiers requis pour l'emporter.

À sa sortie de la salle, l'ambassadeur allemand à l'ONU, Peter Wittig, a dû expliquer sa courte victoire aux médias de son pays, étonnés des résultats. Puis, il a rappelé les trois priorités de son mandat de deux ans au Conseil de sécurité, sur lesquelles Berlin avait fait campagne: les changements climatiques dans une perspective de sécurité, puisque le phénomène est susceptible d'augmenter les tensions entre États; le désarmement; la non-prolifération nucléaire. Bref, du costaud.

Un faible plan canadien

À ce moment, on a commencé à comprendre l'échec du Canada, qui a pris le troisième rang du premier tour (114 votes), derrière le Portugal (122 voix). La veille, le lundi soir, lors d'une entrevue avec



Les membres du Conseil de sécurité en réunion le 6 janvier dernier

DON EMMERT AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Devoir, le ministre Lawrence Cannon avait esquissé les grandes lignes d'un éventuel mandat canadien au Conseil de sécurité.

Assis dans les bureaux de la mission canadienne à l'ONU, M. Cannon, les yeux rouges de fatigue et les traits tirés par un sprint final de campagne exténuant, a dit souhaiter plus de transparence dans le Saint des Saints de la sécurité, notamment en organisant des rencontres d'information avec les plus petits pays, qui n'ont pas la chance d'y siéger. Ottawa plaide aussi pour une meilleure représentation régionale au Conseil de sécurité, notamment en augmentant le nombre de sièges non permanents. L'Afrique, entre autres, est sous-représentée, dit-il. «Si on veut maintenir la crédibilité du Conseil de sécurité, il faut une réforme.» L'Afghanistan allait aussi continuer à être une priorité. «On va être fidèles à notre tradition, on va faire bouger les choses», a dit M. Cannon.

Le Canada parlait donc essentiellement de mécanique, de structure. Des idées qui ont

leur importance, mais qui ne suscitent pas l'enthousiasme du «plan de match» allemand. Un ton bien différent d'il y a une douzaine d'années. Lors du dernier mandat canadien au Conseil de sécurité, en 1999 et 2000, Ottawa venait de mettre au monde la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, un projet majeur. Il était aussi au front pour la création du Tribunal pénal international. Rien de tel cette année.

Le désintérêt

Louise Fréchette, qui a été vice-secrétaire générale de l'ONU de 1998 à 2006, affirme que l'échec canadien démontre qu'un siège aussi convoité «ne se gagne pas sur la réputation passée». «Les pays votent en fonction des actions récentes d'un pays, pas selon la tradition. Et l'impression qui se dégage du Canada depuis quelques années, c'est que les débats de l'ONU ne l'inté-

ressent pas. Alors, pourquoi lui donner un siège aussi prestigieux?» Elle cite les changements climatiques, le grand dossier des Nations unies, boudé par Ottawa.

Autre exemple: en septembre 2008, c'est un simple fonctionnaire canadien qui s'est adressé au parterre des Nations unies, rempli de chefs d'État. En 2009, Stephen Harper a préféré se rendre dans un Tim Hortons en Ontario plutôt que d'écouter le premier discours à l'ONU de Barack Obama. Le rattrapage de cette année, avec deux discours de Stephen Harper en cinq jours, n'a dupé personne. «Le mal était fait», affirme Kyle Matthews, spécialiste de la politique étrangère du Canada à l'Université Concordia.

Au-delà du désintérêt du Canada pour les affaires de l'ONU, le cœur du problème

pourrait bien être le fait que le gouvernement Harper traite les enjeux internationaux selon une perspective partisane, souvent dans le but de marquer des points politiques au Canada. C'est le cas dans son refus de rapatrier Omar Khadr de Guantánamo ou encore dans le virage pro-Israël. On l'a encore vu mardi, lorsque Lawrence Cannon et le bureau du premier ministre Harper ont blâmé Michael Ignatieff pour la défaite...

«La diplomatie est largement une affaire de patience, de prévisibilité et de routine bureaucratique. Ce n'est pas le lieu de la politique partisane. Les politiciens passent, mais les diplomates restent», affirme Denis Saint-Martin, directeur du Centre d'excellence de l'Union européenne des universités de Montréal et McGill. Selon lui, la diplomatie canadienne a été castrée depuis quatre ans. «La réponse se trouve dans la mise à l'écart des diplomates professionnels du ministère des Affaires étrangères dans la conduite de la politique internationale.»

«Beaucoup de pays ne croient plus à l'image du Canada comme avant. C'est un grand échec de notre diplomatie.»

Est-il possible de réformer le Conseil de sécurité ?

HÉLÈNE
DESPIC-POPOVIC

On dit la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, aujourd'hui fort de 15 membres (dont 10 non permanents élus pour deux ans par groupe géographique), si délicate qu'elle en est devenue improbable, voire carrément impossible. Une recomposition qui fait place aux plus

grands des pays émergents se fait pourtant sentir. C'est ce qui ressort à la lecture de la liste des cinq nouveaux membres non permanents élus cette semaine pour deux ans, en remplacement de cinq sortants. Aux côtés de la Colombie et du Portugal, on voit arriver l'Afrique du Sud, l'Allemagne et l'Inde. Ces trois pays revendiquent depuis des années d'entrer dans ce cénacle comme membres permanents, au

même titre que le Brésil et le Nigeria, membres jusqu'en 2011, ainsi que le Japon, qui lui, au contraire, sort du Conseil après deux ans de présence.

Il y a déjà une trentaine d'années que des voix s'élèvent pour demander une modification du fonctionnement du Conseil de sécurité. La représentativité des cinq

Et pourtant...

C'était pourtant l'année internationale du Canada. Les yeux du monde ont été tournés vers les Jeux olympiques, le G8 et le G20. Ottawa avait aussi obtenu un coup de pouce de certains pays puissants dans des régions-clés, comme la Russie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. De plus, le Canada est la nation qui siège au plus grand nombre d'organismes internationaux, soit 16, comme l'OTAN, la Francophonie, l'APEC (Coopération économique pour l'Asie-Pacifique), l'OEAs (Organisation des États américains), etc. Autant d'endroits pour échanger des faveurs et obtenir des appuis.

Le Canada avait aussi l'avantage de la représentation géographique, puisque la Grande-Bretagne et la France ont déjà un siège permanent au Conseil de sécurité. Avec l'Allemagne, cela faisait beaucoup de nations européennes... Malgré tous ces atouts, Ottawa a été coiffé au poteau par le Portugal, un autre pays européen.

«Beaucoup de pays ne croient plus à l'image du Canada comme avant. C'est un grand échec de notre diplomatie», estime Jocelyn Coulon, directeur du Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix de l'Université de Montréal.

Déjà, en mai, lors d'une entrevue avec Le Devoir, le diplomate Robert Fowler résumait ainsi comment les pays font leur choix pour ce vote important. «Nos pairs à l'ONU devront choisir quel pays est le moins indépendant, lequel a les positions les moins nuancées et qui sera le moins constructif autour de la table. Ce pays ne sera pas élu», a-t-il dit, lui qui a été ambassadeur du Canada à l'ONU dans les années 90. Il semble que ce soit exactement ce qui est arrivé.

L'abandon

Trois jours après le vote, les informations commencent à circuler sur l'appui de certains pays, malgré le secret qui entoure habituellement un tel exercice.

L'alignement sans nuance du Canada sur Israël semble avoir permis au Portugal de faire le plein auprès des pays du monde arabe, inquiets de voir Ottawa pencher toujours du même côté au Conseil de sécurité. Le ministre portugais des Affaires étrangères a ardemment courtoisé les 57 pays membres de l'Organisation de la conférence islamique, où il aurait finalement obtenu beaucoup d'appuis. Lawrence Cannon soutenait toutefois lundi que «plusieurs pays modérés sont de notre côté».

Les Émirats arabes unis, avec qui Ottawa entretenait d'excellentes relations jusqu'en juin dernier, auraient fait campagne contre le Canada. Les deux pays sont au milieu d'un

VOIR PAGE B 3: RÉFORME

VOIR PAGE B 2: PLAN

QUEBECOR présente

Jacques
Grenier
EXPOSITION LE DEVOIRPHOTOS
CULTURELLES
21 AU 8
OCTOBRE NOVEMBRE
GRAND FOYER CULTUREL
PLACE DES ARTS

PERSPECTIVES

Un siège
au Tim Horton

GIL COURTEMANCHE

J' aime imaginer que Stephen Harper est allé manger cette semaine chez Tim Hortons: un «wrap» débordant de calories avec bacon et fromage industriels, arrosé d'un café frais mais insipide. Car c'est chez Tim Hortons que le Canada a été renvoyé cette semaine par l'Assemblée générale des Nations unies. Certains pays n'avaient sûrement pas oublié que notre premier ministre avait préféré le fabricant de beignes à l'Assemblée générale en septembre 2009, tout comme d'autres se sont souvenus que le premier ministre avait déjà en privé sévèrement mis en doute l'utilité même de l'ONU.

Les conservateurs ont accusé Ignatieff d'être responsable de cette défaite humiliante. Les commentateurs ont invoqué une campagne électorale tardive et mal menée. La vérité est plus simple: d'acteur constructif et impliqué qu'il fut traditionnellement dans la communauté internationale, le Canada de Harper est devenu un mauvais joueur et même souvent un obstacle aux consensus que recherche la communauté internationale sur des enjeux fondamentaux comme le développement international, les changements climatiques et la paix au Proche-Orient.

Le Canada a perdu plusieurs fois son siège au Conseil de sécurité de l'ONU depuis que ce gouvernement minoritaire solde au rabais le prestige ancien du Canada dans le monde. Pour le moment précis, on a l'embarras du choix. Il a perdu une cinquantaine de voix en 2006 quand Israël a détruit une bonne partie du Liban du Sud, faisant 1191 morts chez les civils libanais. Comment penser que les pays arabes ou musulmans veulent envoyer au Conseil de sécurité un pays qui déclarait qu'«une attaque contre Israël était une attaque contre le Canada»? A cette époque, même Washington avait fait preuve de plus de réserve et de modération dans son appui à Tel-Aviv.

Pour faire bonne mesure et indiquer que cet appui inconditionnel et aveugle n'était pas une erreur de parcours, le Canada en a remis en 2008 quand Israël envahit la bande de Gaza. Ottawa juge tout à fait raisonnable la réponse israélienne aux tirs de roquette du Hamas, et ce ne sont pas les 1330 morts civils qui vont émouvoir les conservateurs. Pas plus que les appels désespérés de l'Union européenne, qui voit le processus de paix se briser en miettes. Et ce n'est pas la dénonciation de Louise Abbou, haute-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, qui infléchira le jugement du Canada, pour qui seuls les Palestiniens sont coupables. Combien de votes perdus à ce moment? Quelques dizaines sûrement et de tous horizons, dont quelques voix européennes.



Le Canada avait toujours pu compter sur une large sympathie de la part des pays de l'Afrique subsaharienne. Parce que nous y étions très actifs, ouverts, neutres, le Canada faisait l'unanimité dans cette région. Cette belle image fut ternie en premier lieu en 2007 quand le Canada annonça que les pays prioritaires pour les programmes d'aide seraient désignés en fonction d'impératifs commerciaux et sécuritaires; la mondialisation et la lutte contre le terrorisme deviennent des critères à l'aune desquels on mesurera dorénavant la misère des peuples. En 2009, le gouvernement Harper ne conserve que sept pays africains dans sa liste de pays prioritaires. Il abandonne, entre autres, trois des pays les plus pauvres de la planète: le Burkina Faso, le Niger et le Bénin. Pour faire bonne mesure, pour s'assurer qu'aucun pays africain ne votera pour le Canada, lors du G20, Harper conditionne l'aide canadienne aux femmes africaines à l'interdiction de l'avortement comme moyen de contraception.

Dans tous les domaines qui préoccupent la communauté internationale, et l'ONU en particulier, le Canada avance à reculons et nage à contre-courant. Et cela a été particulièrement évident lors du sommet de Copenhague sur l'environnement. Lors de cette rencontre, nous avons non seulement défendu des positions plus conservatrices et rétrogrades que les Américains, mais nous avons tout mis en œuvre pour qu'aucun accord contraignant ne soit adopté. C'est le même combat solitaire et obstiné que le Canada mène au G8 et au FMI quand il s'agit de réguler les marchés financiers et les fonds spéculatifs ou de discuter de taxer les opérations bancaires au prétexte que «notre» système bancaire est le meilleur. Comme si la crise financière mondiale n'avait pas coûté des dizaines de milliards de dollars au gouvernement et aux citoyens canadiens. En fait, ce que le Canada de Harper dit régulièrement c'est: «Ce n'est pas notre monde. Vos problèmes ne sont pas les nôtres. Laissez-nous tranquilles sur notre planète isolée.»

Au fil des ans depuis la fin des années 1950, notre pays avait su se forger une image plus grande et appréciée que celle que lui conférerait sa seule puissance économique ou son influence historique. Nous pratiquions internationalement les vertus de base de la société canadienne: une sorte de pragmatisme généreux, mélange bien dosé de compassion et de modération. C'est toute cette crédibilité, ce respect que le gouvernement Harper a réussi à détruire en quelques années, et le vote de l'Assemblée constitue un réel désaveu international. Pour revenir au préambule de cette chronique, je dirais que Stephen Harper a transformé en Tim Hortons ce qui était autrefois un restaurant familial chaleureux qui servait une cuisine modeste, mais généreuse.



KEVIN LAMARQUE REUTERS

Barack Obama en campagne cette semaine auprès des jeunes de Washington

ÉLECTIONS DE MI-MANDAT

Comme une caisse de résonance

Le mécontentement populaire est grand à l'égard de Barack Obama qui est confronté à un climat économique défavorable

À deux semaines des législatives partielles de mi-mandat, Barack Obama risque de perdre sa majorité non seulement à l'échelle nationale, à la Chambre et peut-être au Sénat, mais aussi à celle des États de la fédération, aux postes de gouverneur et dans les assemblées locales.

MARIE-CHRISTINE BONZOM

Washington — Malgré une récente opération pour lutter contre une récurrence de cancer, John Moore donne de son temps en faveur des candidats démocrates. Il fait du démarchage électoral dans différents quartiers d'Alexandria, une ville du nord de la Virginie.

«Nous sommes préoccupés par le manque d'enthousiasme des électeurs, mais moi, je peux vous dire que, même en convalescence, je suis enthousiaste et je fais du porte-à-porte pour nos élus démocrates sortants, le sénateur Jim Webb et le député Jim Moran», confie au *Devoir* ce fonctionnaire récemment retraité. Le déficit d'enthousiasme des sympathisants du Parti démocrate par rapport à ceux de l'opposition se lit dans pratiquement tous les sondages.

Barack Obama et ses amis démocrates sont confrontés à la fois à la tradition électorale américaine et à un climat défavorable. Traditionnellement, les élections partielles, dites de mi-mandat parce qu'elles se déroulent à mi-parcours du mandat du chef de l'exécutif américain, génèrent un taux de participation inférieur à celui des législatives générales concomitantes aux présidentielles.

Mais, combinée à l'érosion du pouvoir et de la passion suscitée en 2008 par l'élection du premier président américain noir, la longue crise économique, avec sa cohorte de licenciements, de saisies immobilières et de plans de renflouage du secteur privé, transforme le scrutin du 2 novembre en caisse de résonance pour le mécontentement populaire.

La déception exprimée publiquement par l'aile gauche du Parti démocrate devant un changement «made in Obama» qui n'a pas été aussi profond que souhaité, la déception plus feutrée de nombreux Noirs et de jeunes devant l'escalade militaire en Afghanistan ou l'absence, perçue ou réelle, de politiques mises en place pour résoudre les problèmes qui les touchent en particulier, notamment le chômage ou la pauvreté, n'aident pas la cause des démocrates. Pas plus que la cote de popularité au plus bas de Barack Obama, à seulement 43 % selon le dernier sondage Reuters/Ipsos.

Du coup, Barack Obama monte au créneau pour tenter de remobiliser les Noirs et les jeunes qui l'avaient porté vers la victoire il y a deux ans. Tout en appelant l'aile gauche à «arrêter de se lamenter», il multiplie les meetings et autres événements qui ciblent ces deux catégories.

A Philadelphie dimanche dernier, il a incité les Noirs à aller voter le 2 novembre. «Certains di-

sent que, comme le nom d'Obama n'est pas sur le bulletin de vote cette fois-ci, les Noirs n'iront pas voter, mais vous devez leur donner tort», a-t-il lancé, tandis que son parti consacre deux millions de dollars à mobiliser l'électorat noir.

Jeudi soir, Barack Obama a courtisé la tranche démographique des 19-34 ans en répondant aux questions des téléspectateurs de MTV. Mardi, il avait déjà averti les étudiants de l'Université George Washington, dont le campus est voisin de la Maison-Blanche, que «le seul moyen pour que ça marche [le 2 novembre], c'est si l'espoir l'emporte sur la peur et si l'espoir se manifeste par [leur] déplacement aux urnes».

Plus généralement, Barack Obama et ses amis démocrates essaient de faire du scrutin un référendum contre un «retour aux politiques de Bush».

«Le président Obama a hérité d'un gâchis épouvantable et a été bloqué à chaque occasion par les républicains, qui font obstruction au Congrès et qui ne font pas de propositions constructives alors qu'ils sont la source des problèmes du pays», affirme ainsi John Moore en Virginie. Mais quatre ans après la mainmise des démocrates sur les deux assemblées du Congrès et près de deux ans après l'entrée de Barack Obama à la Maison-Blanche, la rhétorique de l'héritage à ses limites.

«Les sondages montrent que les Américains continuent de blâmer Bush plus qu'Obama pour la situation du pays, mais en même temps, les gens disent qu'il est temps qu'Obama et les démocrates assument plus de responsabilités», déclare Karlyn Bowman, politologue à l'American Enterprise Institute.

Le Parti républicain et le mouvement du Tea Party tentent, pour leur part, de faire du scrutin du 2 novembre un référendum contre Barack Obama, accusé d'être un «socialiste», un terme qui semble être l'insulte politique suprême aux États-Unis.

Bien que travaillant dans un centre de réflexion proche de l'opposition, Karlyn Bowman ne pense pas que le scrutin est un référendum sur Obama. «Il s'agit plutôt d'un référendum sur l'état du pays, indique-t-elle. Les Américains sont très mécontents du président Obama, mais ils sont aussi mécontents des deux partis et, à cet égard, les républicains ne sont pas mieux lotis que les démocrates. Quant aux sympathisants du Tea Party, parmi lesquels on trouve notamment 30 % d'électeurs indépendants et même des démocrates, ils rejettent l'expansion du gouvernement fédéral, qui a démarré pendant Bush et s'est poursuivie sous Obama.»

Tout mécontents qu'ils soient des deux partis qui verrouillent l'accès au pouvoir, les Américains n'ont d'autre choix que de voter pour l'une de ces formations, si ce n'est l'abstention, qui demeure souvent l'option préférée de la majorité d'entre eux. A ce stade, et à moins d'un événement extraordinaire qui renverserait la

dynamique, la victoire semble donc sourire aux républicains.

Le *Cook Political Report*, lettre indépendante d'information destinée aux professionnels de la politique, estime que les républicains vont conquérir la Chambre en «gagnant au moins 40 nouveaux sièges», le Sénat avec «un gain net de sept à neuf sièges» et les postes de gouverneur dans six à huit États.

Si Karlyn Bowman souligne que les élections sénatoriales sont «plus difficiles à déchiffrer parce qu'elles mettent en présence des candidats sortants qui sont des personnalités plus connues au plan national que tel ou tel député», elle entrevoit, elle aussi, «des gains très importants des républicains à la Chambre et aux postes de gouverneur, ainsi qu'une prise de contrôle des républicains dans la plupart des assemblées locales des États».

Certains progressistes se consolent déjà en faisant valoir qu'un groupe parlementaire démocrate plus réduit serait plus cohérent, car probablement débarrassé des démocrates conservateurs qui votent souvent avec les républicains depuis 2006.

Mais, même si les républicains ne reconquerraient que la Chambre, ils seraient en mesure de neutraliser tout reste d'ambition réformatrice de Barack Obama et des démocrates. Le Parti républicain aurait néanmoins un défi de cohésion interne à relever parce qu'il serait redevable aux sympathisants du Tea Party et compterait dans son groupe des élus issus de cette mouvance.

À plus long terme, une victoire de l'opposition ferait courir un risque important aux aspirations démocrates pour les présidentielles et les législatives de 2012.

Karlyn Bowman, la politologue de l'American Enterprise Institute, explique en effet que, si les prédictions de gains républicains se concrétisaient le 2 novembre, «ce serait crucial puisque, l'an prochain, 46 de nos 50 gouverneurs et les assemblées locales des États vont, à la suite du recensement de cette année, redécouper les circonscriptions électorales».

Collaboration spéciale



JOHN GRESS REUTERS

Michelle Obama a déjà voté.

PLAN

SUITE DE LA PAGE B 1

litige politique, commercial et militaire. Depuis le début du conflit en Afghanistan, les Emirats accueillent une base militaire canadienne sur leur sol, question de faciliter le transport jusqu'à Kandahar. Dubaï et Abou Dhabi souhaitent être compensés avec un accord commercial qui permettrait à leurs deux compagnies aériennes nationales d'avoir plus de vols en provenance du Canada. Ottawa a dit non, souhaitant ne pas mélanger les dossiers militaire et commercial.

Le Portugal, qui a obtenu l'appui très actif du Brésil, a aussi remporté beaucoup de votes en

Afrique, où le Canada a restreint son aide au développement.

Mais ce qui fait probablement le plus mal, c'est la défection de l'Inde et de la Chine, qui ont aussi soutenu le Portugal au deuxième tour. Bref, mis à part la Russie, tous les géants émergents ont boudé le Canada. «Ce n'est vraiment pas bon signe», dit Jocelyn Coulon.

L'Inde, en particulier, fait mal. Depuis que le gouvernement Harper a pris le pouvoir, il a resserré les liens avec ce pays, signant plusieurs accords commerciaux. En plus, mardi, l'Inde a obtenu un siège au Conseil de sécurité, ce qui montre qu'elle se sentait plus à l'aise de passer

deux ans avec le Portugal qu'avec le Canada.

New Delhi aurait appuyé le Portugal parce que ce dernier souhaite que l'Inde obtienne un siège permanent au Conseil de sécurité, alors que le Canada plaide pour plus de sièges non permanents.

«Le vote d'un pays est obtenu grâce à un complexe mélange de facteurs qui généralement touchent les intérêts nationaux du pays. Visiblement, le Canada n'a pas appuyé sur les bons boutons pour convaincre des pays clés», dit Kyle Matthews.

Le Devoir

PERSPECTIVES

Commission Bastarache

L'absolution de Jean Charest

La première partie de la commission Bastarache — la plus divertissante — vient de prendre fin. Le commissaire Michel Bastarache voudrait bien que le grand public s'intéresse tout autant à la deuxième partie, qui permettra à des experts de discuter sur le processus de nomination des juges, propos dont le commissaire s'abreuvra pour formuler ses recommandations. Si on peut douter de l'intérêt que portera le grand public — et les médias — à ces débats de spécialistes, ceux-ci seront pour l'ancien juge de la Cour suprême une source de délectation.

ROBERT DUTRISAC

On peut se demander si le commissaire, qui n'a jamais eu à interroger un témoin, encore moins un témoin qui ment, s'est vraiment intéressé aux témoignages contradictoires des Marc Bellemare et Georges Lalande, d'une part, et des Jean Charest, Franco Fava et Charles Rondeau, d'autre part, sans parler aussi des anciens sous-ministres et du personnel politique venus appuyer les dires du premier ministre. Michel Bastarache n'a posé pratiquement aucune question aux témoins, laissant toute la place à ses procureurs. Sauf à de très rares exceptions, il n'a pas jugé nécessaire d'obtenir sur le moment quelque éclaircissement que ce soit.

Dans la brève adresse qu'il a livrée mercredi à la fin des plaidoiries, Michel Bastarache s'est ouvert sur ce qui l'intéresse vraiment dans cette affaire. «La deuxième phase [de la commission] risque d'avoir des répercussions beaucoup plus importantes à long terme pour nous tous», a-t-il dit. Savoir qui dit vrai de Marc Bellemare ou de Jean Charest apparaît secondaire.

Pendant trois jours, une dizaine d'experts participeront à des panels auxquels pourra se joindre le commissaire. On examinera le rôle du comité de sélection des juges, sa composition et la durée de son mandat ainsi que le rôle du ministre de la Justice dans le processus de nomination des juges. Voilà de quoi intéresser M^e Bastarache.

Durant les 25 jours qu'ont duré les témoignages, le commissaire, habitué aux cimes olympiques de la Cour suprême, a semblé regarder la joute contradictoire qui se déroulait devant lui avec distance, se contentant de sermonner les avocats — presque exclusivement M^e Jean-François Bertrand, un des avocats de Marc Bellemare — qui s'éloignaient trop, à ses yeux, du mandat de la commission. Faire la lumière sur les allégations de Marc Bellemare lui semble peut-être une tâche quelque peu triviale qui ne soulève aucune grande question de droit.

Le point faible

En revanche, la plaidoirie de l'avocate du gouvernement, M^e Suzanne Côté, a été faite sur mesure pour l'ancien juge de la Cour suprême. Cette plaideuse, une des meilleures au pays, a livré une analyse rigoureusement juridique du témoignage de Marc Bellemare, concluant que les allégations de l'ancien ministre de la Justice n'étaient pas soutenues par la preuve et n'étaient pas fondées. «Le véritable critère de la véracité des témoins, c'est la compatibilité avec la prépondérance des probabilités», a-t-elle déclaré péremptoirement, prenant le commissaire par son point faible, la théorie juridique.

C'est M^e Côté qui a fait la démonstration que la pratique qui a existé pendant 25 ans avant l'arrivée au pouvoir de Jean Charest et qui voulait que le ministre de la Justice n'informe pas le premier ministre de l'identité des aspirants à la magistrature n'avait «aucune pertinence» ni «aucune assise constitutionnelle». Il découle de son raisonnement que le premier ministre, mais aussi tous les membres du Conseil des ministres, l'instance qui entérine la recommandation du ministre de la Justice, a accès à la liste des candidats, à leur curriculum vitae et même à la liste de tous les avocats dont la candidature a été rejetée par le comité de sélection.

Quelle caution de la façon de procéder instaurée par Jean Charest! Quelle ouverture à l'influence partisane aussi.

Comme s'ils s'étaient concertés, l'avocat du Parti libéral, M^e André Dugas, et l'avocat de Jean Charest, M^e André Ryan, ont pris des tangentes différentes de M^e Côté pour arriver à la même conclusion: Marc Bellemare n'a pas dit



Le juge Michel Bastarache



Jean Charest



Marc Bellemare



Franco Fava



Chantal Landry

la vérité. M^e Dugas a exploité le filon psychologique, qualifiant Marc Bellemare de «mâle alpha», de «foncteur» habitué à l'adversité, de «libre penseur», de forte personnalité qui n'aurait jamais cédé à des pressions venant d'un simple collecteur de fonds. C'est lui l'accusateur, et les Fava et Rondeau sont ses victimes, a avancé M^e Dugas. De son côté, M^e Ryan a posé en vulgarisateur et parlé des «douze travaux de M^e Bellemare», qui sont autant, selon lui, de contradictions dans son témoignage.

Des questions retenues

En comparaison, les plaidoiries de M^e Rénald Beaudry et de M^e Jean-François Bertrand, pour le compte de Marc Bellemare, sont apparues brouillonnes ou encore davantage politiques que juridiques.

Il n'en demeure pas moins qu'après 25 jours d'audiences subsiste la désagréable impression que toutes les questions n'ont pas été posées, qu'un témoin, par exemple, comme Franco Fava n'a pas été poussé dans ses derniers retranchements, que Jean Charest n'a reçu que des «ballons de plage», pour reprendre l'expression de M^e Bertrand. «Il y a des trous dans la preuve», a fait valoir M^e Réjean Lavoie, l'avocat de Georges Lalande, le seul témoin à corroborer une bonne partie du témoignage de Marc Bellemare.

La prépondérance des probabilités, évoquée par M^e Côté, est «une vision réductrice puisque plus on est nombreux à dire une chose, plus elle devient probable».

buté sur le maximalisme des représentants africains, exigeant deux sièges avec droit de veto pour leur continent, et l'hostilité des États-Unis, qui auraient éventuellement admis au sein du club permanent le Japon, un allié sûr et riche, et un pays en développement.

Proaméricain

Le renouvellement par moitié des membres non permanents du Conseil de sécurité est une affaire de routine, mais pas seulement. Il est devenu un test d'influence, car il faut trouver les voix de 128 pays (sur 192) pour les choisir. Le Canada, pourtant membre du G8 et souvent réélu comme membre du Conseil, n'a pas réussi à réunir le nombre requis de votes. Il a été jugé globalement trop proaméricain depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs.

L'année à venir sera certainement marquée par de nouveaux débats sur l'Iran et sur les

Le témoignage de Georges Lalande, cet ancien député libéral et haut fonctionnaire à la retraite, est vraiment embêtant pour les trois avocats qui ont défendu la version de Jean Charest et des collecteurs de fonds.

Contre-interrogé sans ménagement, il a livré «un témoignage stable et circonstancié», a dit son avocat. Qui plus est, non seulement il n'avait pas d'intérêt à dire autre chose que la vérité, «mais c'est quelqu'un qui témoigne contre son intérêt» et qui s'aliène tant ses amis libéraux que le chef du gouvernement, a signalé M^e Lavoie.

«Quand on s'attaque au pouvoir établi, que voulez-vous, le pouvoir se ligue, les institutions se défendent», a fait observer l'avocat de Georges Lalande.

Michel Bastarache a donné l'assurance que son rapport, attendu à la fin de janvier, contiendra des recommandations pour améliorer le processus de nomination des juges. Mais on se demande s'il daignera descendre sur le plancher des vaches pour blanchir Jean Charest et déclarer que Marc Bellemare est un fiefé menteur. S'il évitait de trancher, ce serait un cuisant revers pour les avocats du pouvoir.

Pour Jean Charest, ce serait un lamentable échec. Le chef libéral a besoin d'une absolue sans équivoque pour assurer son avenir politique.

Le Devoir

Le double langage



MICHEL DAVID

Si quelqu'un en doutait encore, le triste dénouement de la dernière ronde de négociations au *Journal de Montréal* démontre parfaitement ce que recherche Québecor: l'annihilation pure et simple du syndicat.

Vouer Pierre Karl Péladeau aux gémonies peut certainement être soulageant, mais cela ne fait pas avancer les choses. Au point où en est le dossier, seule une intervention de l'État peut encore empêcher que le gâchis soit total.

Jusqu'à présent, le gouvernement Charest a fait le strict minimum que lui permettait la décence pour favoriser un règlement négocié. Maintenant que le mot «négociation» a perdu tout son sens, il ne peut plus assister en spectateur à cette entreprise de destruction.

Bien sûr, le gouvernement ne peut pas imposer une convention collective. Il est cependant évident que l'environnement légal dans lequel le conflit s'est déroulé jusqu'à présent a créé un déséquilibre des forces qui interdit toute issue honorable. À l'heure d'Internet, la Loi anti-briseurs de grève telle que rédigée en 1978 ne veut plus rien dire. Québecor peut s'en tenir à la lettre de la loi tout en violant allègrement son esprit.

En août dernier, la Commission jeunesse du PLQ a adopté une résolution demandant au gouvernement d'adapter le Code du travail à la nouvelle réalité. La ministre du Travail, Lise Thériault, avait reconnu que la loi actuelle était dépassée et avait promis d'y réfléchir.

«Il y a toujours des gens intelligents qui, tout en respectant les textes, en contournent l'esprit. Malheureusement, les gouvernements doivent intervenir pour resserrer les textes et couvrir les gens de bonne foi», avait déclaré son collègue des Finances, Raymond Bachand, qui était le chef du cabinet de Pierre Marc Johnson quand ce dernier a fait adopter la loi.

Aucune nouvelle loi n'est cependant en vue. À Québec, on laisse clairement entendre que les centrales syndicales ne tiennent pas vraiment à rouvrir le Code du travail. Elles craignent qu'en échange d'amendements aux dispositions anti-briseurs de grève, le gouvernement ne doive faire des concessions au patronat, explique-t-on.

Pourtant, le mois dernier, alors qu'elle participait à une manifestation des lockoutés du *Journal de Montréal* sur la colline parlementaire, Claudette Carbonneau affichait une belle pugnacité. «Refuser de moderniser les dispositions [de la Loi] anti-briseurs de grève après 20 mois de conflit, c'est choisir d'appuyer une partie et de mépriser 253 personnes qui sont sur le trottoir depuis bien trop longtemps», avait-elle lancé.

La présidente de la CSN tient-elle un double langage, selon qu'elle s'adresse aux membres de sa centrale ou au gouvernement? Est-ce plutôt le gouvernement qui invente ce prétexte pour ne rien faire? Chose certaine, quelqu'un ment.

Certes, les négociations pour le renouvellement des conventions dans le secteur public ont accaparé beaucoup de temps et d'énergie au cours de la dernière année. Il reste que, depuis le début du conflit au *Journal de Montréal*, la CSN n'a jamais donné l'impression de vouloir mettre tout son poids dans la bataille, comme si elle la croyait perdue d'avance.

Il y a pourtant certains conflits qui sont déterminants pour l'ensemble du mouvement syndical et la société en général. Celui-ci pourrait bien en être un. On assiste actuellement à la démonstration spectaculaire qu'un matamore peut déchirer une convention collective et détruire un syndicat en toute impunité. Il lui suffit de verser quelques millions en indemnités de départ.

S'il y a eu une époque où les syndicats pouvaient être perçus comme une menace à la paix sociale au Québec, celle-ci est révolue depuis longtemps. Certes, il y a encore des fiers-à-bras sur les chantiers de construction, et la sincérité de la conversion des cols bleus de Montréal aux vertus de la productivité reste à démontrer. De façon générale, le climat des relations de travail est quand même meilleur que jamais.

Parler de morale et du gouvernement Charest dans une même phrase en fera peut-être sourire certains, mais il a bel et bien le devoir moral de préserver cette relative harmonie. En demeurant plus longtemps passif dans le conflit au *Journal de Montréal*, il abdiquerait cette responsabilité. D'ailleurs, la Caisse de dépôt est le plus gros actionnaire de Québecor Media après Québecor. En passant, Claudette Carbonneau est membre du conseil d'administration de la Caisse. Trouvez l'erreur!

Il est bien possible, sinon probable, que le patronat exige une contrepartie à d'éventuels amendements à la Loi anti-briseurs de grève, mais pourquoi le gouvernement devrait-il nécessairement lui en consentir une? Si l'invention d'Internet a créé une situation préjudiciable aux travailleurs, au nom de quel principe faudrait-il dédommager les employeurs qui ne pourraient plus tirer profit de ce préjudice?

La Fédération professionnelle des journalistes a proposé la convocation d'une commission parlementaire pour examiner les véritables enjeux du conflit au *Journal de Montréal*. Si tout le monde pouvait en profiter pour dire clairement ce qu'il pense, ce serait déjà un progrès.

Libération

mdavid@ledevoir.com

RÉFORME

SUITE DE LA PAGE B 1

membres permanents (Chine, États-Unis, Royaume-Uni, Russie et France), qui représentaient la moitié de la population mondiale en 1945 mais n'en constituent plus que 30 %, est de plus en plus contestée.

Les ex-vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale ne sont toutefois pas prêts à renoncer à ce qui fait leur puissance: leur droit de veto sur les affaires mondiales. Toutes les initiatives pour trouver une nouvelle formule ont échoué.

La dernière tentative remonte à 2005, avec le soutien du secrétaire général des Nations unies de l'époque, Kofi Annan. Il s'agissait de porter de 15 à 25 le nombre de membres du Conseil. Le G4 (Allemagne, Brésil, Japon, Inde) réclamait quatre des six nouveaux sièges permanents, plus deux pour l'Afrique, même sans droit de veto, au moins pour un temps. Mais cette proposition a

sanctions qui lui seront imposées si Téhéran persiste dans son programme nucléaire. En juin dernier, la Turquie et le Brésil avaient rejeté une nouvelle résolution sur une quatrième série de sanctions contre l'Iran, adoptée malgré tout. L'Inde et l'Afrique du Sud, qui plaident alors avec eux pour une solution négociée, ne seront pas des partenaires plus malléables. Ce qui ne pourra que renforcer les réticences américaines à reprendre le débat sur un élargissement du Conseil de sécurité, comme le souhaite Nicolas Sarkozy durant sa présidence du G8, en 2011. Même sous la forme dite «intérimaire», préférée par les diplomates française et britannique: celle d'une nouvelle catégorie de sièges, dotés d'un mandat plus long, qui pourraient se transformer en sièges permanents.

ÉDITORIAL

Écoles passerelles

Les coincés

À excessif, excessif et demi? Dans son jugement cinglant, la Cour suprême du Canada avait jugé «excessive» la défense imaginée par le Québec pour mettre fin à la dérobade des écoles passerelles. Coincés par le temps et la crainte de blesser un précieux électoral, les libéraux de Jean Charest choisissent de verser eux-mêmes dans une forme d'outrance. Imposer le bâillon sur un projet de loi qui n'a suscité que de la grogne est proprement irrecevable.



Quelle ironie! N'est-ce pas la ministre Christine St-Pierre, responsable de l'application de la Charte de la langue française, qui vilipendait les «solutions radicales» (le recours à la clause dérogatoire) de la Coalition contre la loi 103? C'est pourtant bel et bien l'expression appropriée pour décrire l'imposition par le gouvernement Charest de son bricolage nommé projet de loi 103. Le bâillon est une «solution radicale».

Ce gouvernement aura beau jeu de dire qu'il opte pour cette voie d'exception parce que le temps presse. Il est vrai que la Cour suprême a donné à Québec jusqu'au 22 octobre pour imaginer une manière moins «excessive» de mettre fin à un contournement insidieux de la loi 101. Mais il serait malhonnête de laisser croire que tout a été fait, jusqu'à cette date fatidique, pour accélérer le processus et favoriser le consensus.

Le gouvernement libéral a plutôt trainé les pieds dans ce dossier sensible. Il n'en a vu que le caractère délicat, omettant d'en reconnaître l'aspect capital. Il a déposé sa solution à la fin de la session parlementaire, en juin, forçant le report des travaux à l'automne. Jugé insatisfaisant par tous, à l'exception d'un réseau d'écoles privées, le projet de loi 103 prévoit l'accès à l'école anglophone après trois ans de fréquentation d'une école privée non subventionnée de langue anglaise et l'analyse du «parcours authentique» sur la base d'obscur critères — une spectaculaire grenouillère! Il cautionne en outre l'achat par les mieux nantis d'un passage à l'école anglophone — un principe inacceptable.



MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Mais envers et contre toutes les protestations générales, les libéraux imposent leur bricolage. Ils ont laissé couler les critiques, ne reprenant au bond aucun des compromis pourtant proposés en commission parlementaire, repoussant aussi l'ouverture à quelque amendement que ce soit. À une semaine de l'échéance, les coincés choisissent la porte d'en arrière — le bâillon — après avoir admirablement esquivé la voie royale — un débat véritable et le courage de soumettre ces écoles passerelles à la Charte de la langue française.

La ministre St-Pierre dénonce à grands cris l'«obstruction» du Parti québécois dans ce dossier linguistique de même qu'un certain vent de partisanerie. Personne n'est dupe: c'est plutôt son propre parti qui joue une carte partisane en optant pour la voie susceptible de déranger le moins un électoralat chatouilleux sur les questions linguistiques. C'est que les coincés sont aussi fragiles. Une bombe linguistique ne pourrait que les affaiblir.

Il faut toutefois se désoler que cette histoire, qu'on a délibérément fait traîner en longueur, n'ait pas davantage soulevé les foules, comme un Colisée sait si bien le faire. La population, endormie peut-être par tant d'arrogance et d'entêtement politiques, plonge dangereusement dans l'engourdissement. Cela est dommage. Lundi, sinistre jour de bâillon, une manifestation-spectacle doit faire entendre sa protestation. Qu'on y prête une oreille attentive.

machouinard@ledevoir.com

Canonisation du frère André

Ce qu'il en reste

Le Québec a trop longtemps vécu sous le signe d'une foi profonde, amalgamée à son quotidien, pour que la canonisation du frère André ne rencontre pas aujourd'hui des échos — de joie pour les croyants, de curiosité historique pour ceux qui ont pris leurs distances de l'Église.

Notre patrimoine, après tout, n'est pas qu'affaire de bâtiments à préserver ou d'archives à sauver: il s'appuie aussi sur le souvenir de personnalités fortes, marquantes. Saint ou pas, le frère André est évidemment du nombre, lui qui a laissé, avec l'oratoire Saint-Joseph, une trace tangible de cette rencontre entre les convictions d'un homme et celles d'un peuple qui l'a profondément aimé parce qu'il était humble, parce qu'il guérissait, parce qu'il était près des gens.



JOSÉE BOILEAU

C'est d'ailleurs une belle continuité de son histoire qu'en cette ère de glorification personnelle, les protagonistes du miracle qui a conduit à cette canonisation — soit la guérison inexplicable d'un jeune garçon violemment heurté par une voiture en 1990 — tiennent à rester anonymes. La quête de la célébrité n'a rien à faire dans une démarche de foi, et c'est heureux que cela nous soit rappelé.

Collectivement, il ne reste néanmoins qu'une faible survivance de la religiosité de nos grands-parents. L'Église d'ici a beaucoup souligné ces derniers jours qu'il ne faut pas confondre pratique et croyances: si la première est amérique, les secondes sont toujours fortement présentes au Québec, assure-t-elle. Et pourtant non, cette lecture ne correspond pas à notre réalité. Notre sondage d'aujourd'hui en témoigne: pour 65 % des Québécois, l'accession du frère André à la sainteté, qui, il y a quelques années, aurait été un grand moment de liesse populaire, est un événement d'importance mineure ou pas important du tout.

Il faut en prendre acte — d'autant que cela colore tout le débat sur les accommodements raisonnables —, la foi, ici, est devenue affaire personnelle. Elle n'a plus d'expression collective et les croyants eux-mêmes ne s'affichent pas. En contraste, il fallait voir cette semaine les mineurs chiliens qui ont prié à genoux en remerciements de leur libération; il faut lire le (fascinant) témoignage d'Ingrid Bétancourt sur ses années dans la jungle, aux mains des FARC, qui trouve sa force en Dieu et l'assume publiquement. Ici, cette façon d'être catholique est devenue rare, alors que c'était autrefois la norme.

En fait, il faut plutôt admettre avec notre collègue Christian Rioux, qui l'exposait avec éloquence hier, que ce qui persiste du temps du frère André, c'est une dévotion, mais qui s'exprime dans un espace autre que le religieux — quand le Québec cherche un messie politique, des occasions de grand-messe culturelle ou une cause à laquelle se consacrer.

Et il reste aussi de la crédulité. Comme le frère André, et de façon surprenante, les Québécois sont toujours méfiants envers la médecine officielle ou la science. L'huile de saint Joseph a ses versions modernes: recettes naturelles, thérapies loufoques ou produits miracles pour maigrir comme pour faire face au cancer. Hélas, les marchands modernes, contrairement à Alfred Bessette, ne sont pas de futurs saints...

jboileau@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEÉ BOILEAU

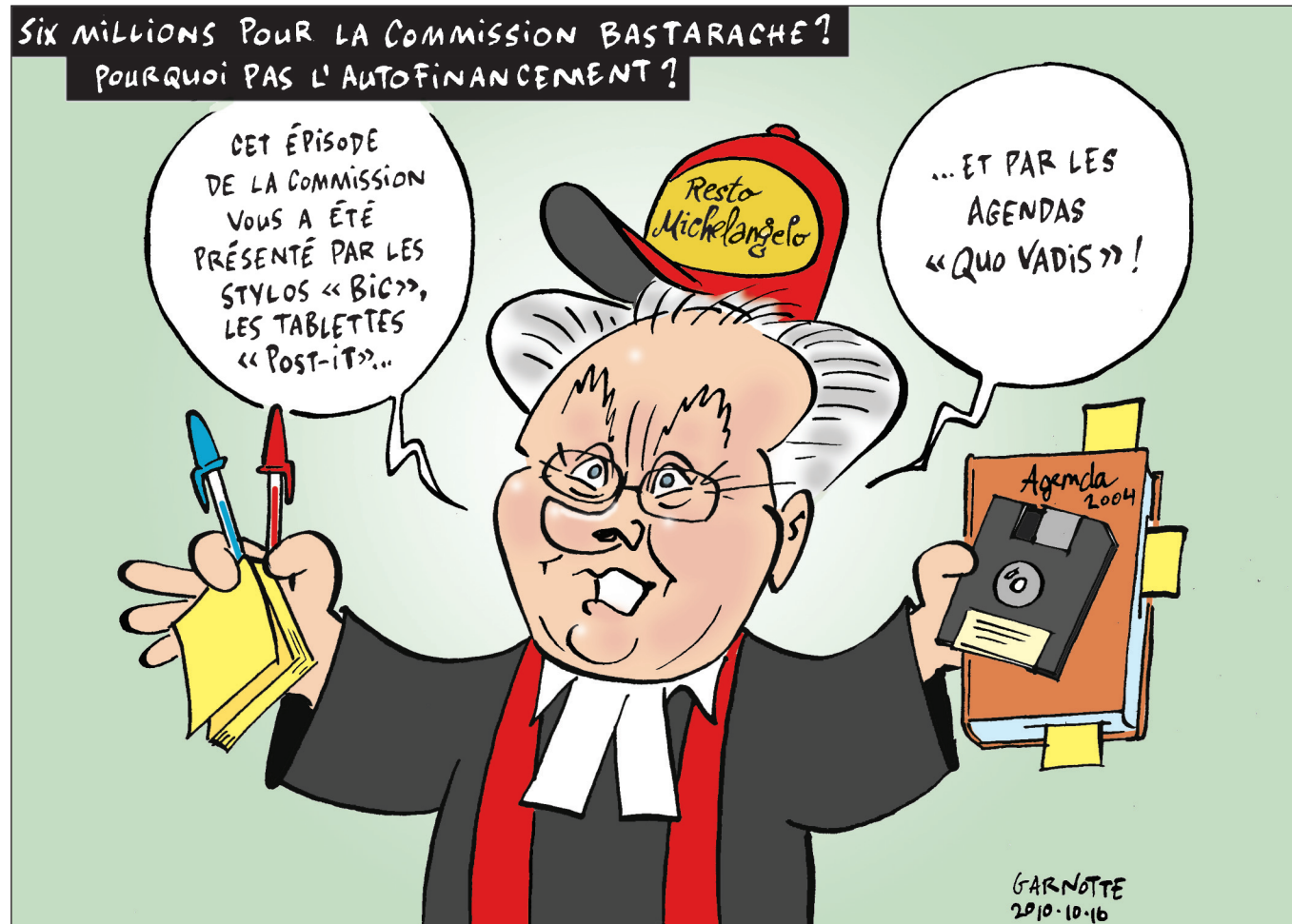
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Guy A. Lepage journaliste?

Je suis estomaquée par la décision du Conseil de presse d'accorder le statut de journaliste à l'animateur de télévision Guy A. Lepage. L'argumentation justifiant cette décision précise que «lorsqu'un employé effectue en ondes des fonctions assimilables à celles d'un journaliste, il est dans une fonction journalistique» et selon ce critère, cet employé peut porter le titre de journaliste. À partir de cette définition pour le moins raccourcie, le Conseil juge qu'un animateur de talk-show peut porter le titre de journaliste. Comme si quelqu'un qui parle publiquement de santé devenait automatiquement médecin ou infirmier.

Par ailleurs, la justification de la décision d'octroyer à Guy A. Lepage le statut de journaliste repose, selon le Conseil de presse, sur le fait qu'il s'agit d'un employé qui effectue en ondes des fonctions assimilables à celles d'un journaliste. Cela signifie donc que toute personne travaillant pour un réseau de radio ou de télé qui pose des questions sur des sujets d'actualité a un statut de journaliste. Cette logique m'amène à croire que René Homier-Roy, Christiane Charrette, Claire Lamarche, Denis Lévesque et autres animateurs sont des journalistes au même titre que ceux travaillant dans les salles de nouvelles de Radio-Canada ou de TVA. De plus,

le Conseil traite les journalistes et commentateurs sur un pied d'égalité, alors que tout journaliste professionnel ou professeur en journalisme sait — et dit haut et fort — qu'un journaliste doit rapporter les faits sans y ajouter de commentaires ou d'opinions. Bien sûr, il en va différemment pour les chroniqueurs ou les éditorialistes, dont le métier consiste justement à commenter l'actualité sous toutes ses formes.

Là où le Conseil commet aussi une erreur grave, c'est dans l'endossement d'une méthode d'entrevue dans laquelle l'animateur ne pose que des questions préparées à l'avance, souvent par d'autres personnes que lui, sans nécessairement faire de lien avec ce que l'invité dit. Or, c'est dans cette compétence très pointue que le journaliste se distingue. C'est à partir de cette technique qu'il cherche la vérité. Malheureusement, la décision du Conseil de presse confond les genres et dévalue de manière aberrante le métier de journaliste en le ramenant au niveau du divertissement.

Nicole Trudel
Montréal, le 14 octobre 2010

Avant qu'il soit trop tard...

Fidèle à l'orientation gouvernementale, le ministre Normandeau confirmait au cours d'une entrevue récente la prédominance des

droits des industries minières sur ceux des municipalités. Elle précisait alors qu'il n'est pas question pour son gouvernement d'accorder un droit de veto à celles-ci concernant les permis d'exploration de gaz de schiste. Toutes les municipalités de la vallée du Saint-Laurent sont touchées à cet égard.

Aveugle, sans foi ni loi, le rouleau compresseur gouvernemental continue d'avancer, écrasant tout sur son passage. La question est maintenant: comment faire cesser les dégâts avant qu'il soit trop tard?

Lise Thibault
Lévis, le 14 octobre 2010

Un exemple pour Legault?

Quand Jean Drapeau a fondé le Parti civique, il se foutait complètement de ses propres conseillers municipaux. Il leur interdisait même l'accès à l'hôtel de ville entre les séances mensuelles du conseil municipal. D'ailleurs, il appelait typiquement son conseiller le plus dévoué, Lorange, «Monsieur Citron». Le parti, c'était alors lui, Drapeau, et lui seul! De fait, il avait compris que le problème de la gouvernance, c'est le manque de chefs d'envergure. François Legault a le même problème aujourd'hui!

Michel Magnant
Montréal, le 14 octobre 2010

REVUE DE PRESSE

Autopsie d'une défaite

Manon Cornellier

La cuisante défaite que le Canada a subie mardi dernier dans la course pour un siège au Conseil de sécurité des Nations unies a fait, et fera encore, couler beaucoup d'encre. La presse anglophone se partage en deux camps: ceux qui voient un jugement sévère porté sur la politique étrangère du gouvernement Harper et ceux, peu entendus au Québec, qui trouvent de nouvelles munitions pour critiquer une institution jugée corrompue.

L'Ottawa Citizen a lancé le bal en affirmant que cette élection n'en valait pas le coût. Les Nations unies ont un problème persistant de légitimité. Un nombre important de «pays autocratiques, comme ceux des blocs arabe et musulman, se liguent pour imposer des solutions contraires aux valeurs libérales». «Les tyrans, les voyous et les révolutionnaires qui ont du pouvoir à l'ONU ne doivent pas aimer le Canada ces jours-ci, car il est devenu une des voix les plus fortes contre l'extrémisme, le terrorisme et l'antilibéralisme. Un siège au Conseil de sécurité des Nations unies aurait été bien, mais pas si le prix était de trahir les valeurs canadiennes.»

Virulent, le National Post se dit finalement soulagé. À son avis, cette défaite n'est pas un jugement porté sur le Canada, mais sur les Nations unies. Le Post croit qu'il vaut mieux ne pas être au Conseil si, pour gagner, il faut dénigrer Israël, se rapprocher encore plus de la Chine, signer des accords à la mode sur les changements climatiques et saupoudrer notre aide étrangère. Être rejeté par les membres de la Conférence des pays islamiques — «un club de dictateurs et de théocrates qui utilisent les Nations unies comme perpétuel tremplin pour leurs théories de complots sionistes» — devrait «être source de fierté» et non d'embarras, pense le quotidien. Il se de-

mande d'ailleurs pourquoi les conservateurs se sont lancés dans cette course. «Faire campagne pour un siège au Conseil de sécurité est l'équivalent de faire une demande d'admission à un club qui bannit les Juifs.» Et quel intérêt y a-t-il à siéger aux côtés de la Russie, de l'Inde, de la France, de la Bosnie, du Gabon et du Liban? Le quotidien n'en voit aucun.

Selon la chaîne SunMedia, il n'y a pas eu de défaite embarrassante. En fait, à lire l'éditorial, on a le sentiment que le Canada l'a échappé belle. Sous une plume aux relects amers, l'ONU devient «une perversion orwellienne — enflée, dépassée [...]». C'est une gang qui peut mentir sans rire» et qui préfère au Canada «un petit pays avec une économie épouvantable, une dette représentant 85 % de son PIB et aucun bilan diplomatique notable». SunMedia pense qu'il vaut mieux que le Canada se concentre sur l'OTAN, la Conférence Asie-Pacifique et laisse l'ONU à ses problèmes.

Le ton baisse

Le Globe and Mail mesure davantage ses paroles. Selon lui, le pays a, sous les conservateurs, maintenu sa position de leadership avec la tenue du G8 et du G20, l'initiative pour la santé maternelle et infantile. Il s'est dérobé sur les changements climatiques, mais a été constant en matière de droits de la personne et de défense des valeurs démocratiques en s'alignant avec des pays attachés à ces principes, comme Israël. «Si l'échec du Canada à obtenir un siège au Conseil de sécurité était le résultat de la politique étrangère conservatrice, cela en dirait davantage sur les Nations unies que sur le Canada», conclut-il.

Cette référence à la défense d'Israël revient sans arrêt. Selon Peter Worthington, de l'Agence QMI, il ne fait pas de doute que c'est la principale raison de la défaite

canadienne. Son collègue Michael Harris, de l'Ottawa Sun, est du même avis, mais il pense que le monde a eu raison de protester. Le journaliste recense la liste des prises de position pro-Israéliennes de Stephen Harper, mais ne trouve que le silence quand il est question des Palestiniens. Silence sur les nouvelles colonisations illégales, sur l'érection d'une barrière en territoire palestinien, sur la démolition de maisons palestiniennes à Jérusalem. «Toutes des choses qui violent les conventions de Genève que le Canada a signées et ratifiées. Il ne faut pas se surprendre, par conséquent, de la réprimande subie par le Canada aux Nations unies.» Le Canada, dit-il, n'est d'aucune aide dans la recherche de solutions au Moyen-Orient ou dans le dossier des changements climatiques. La diplomatie perso-nnelle n'est plus, et cela a son importance. Il suffit d'imaginer ce qu'aurait été la crise de Suez sans elle, conclut Harris.

Thomas Walkom, du Toronto Star, est de ceux qui critiquent le gouvernement Harper. Selon lui, le monde a simplement rejeté la nouvelle politique étrangère canadienne et montré qu'il préfère le Canada qu'il croyait connaître, un pays soucieux de dissiper les tensions en cherchant des solutions équitables et raisonnables. L'approche conservatrice, en revanche, n'est pas tant fondée sur des principes, comme les droits de la personne, que sur la volonté de prendre parti, de choisir un camp, de chercher qui a tort ou raison. L'équipe éditoriale du Toronto Star blâme le premier ministre pour une défaite qui «confirme que notre image de pays progressiste et impartial en a pris un coup sous sa gouverne». L'Edmonton Journal parle d'une «humiliation pour le pays et d'une giflette pour le gouvernement Harper».

mcornellier@ledevoir.com

IDÉES



Signature en 1975 de la Convention de la Baie-James, premier traité moderne au Canada. De gauche à droite, Billy Diamond, Gérard D. Lévesque, représentant du gouvernement de Robert Bourassa, et Robert Kanatewat, du Grand Conseil des Cris.

Billy Diamond, 1949-2010

Un homme plus grand que nature

GHISLAIN PICARD

Chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador

Il y a quelques années, j'ai eu le privilège de coprésider avec le chef Billy Diamond une importante conférence portant sur le développement minier. J'en ai fait beaucoup, de ce type de rencontre, et souvent on ressent ce froid, voire cette distance, entre les représentants des entreprises ou des gouvernements et ceux des communautés autochtones. Cette fois-ci, ce fut différent. En ouverture de la rencontre, Billy a pris la parole et, relatant la venue des premiers prospecteurs, les deux bras dans les airs, il a lancé: «*They never thought they would find the biggest Diamond!*» (Ils ne pensaient jamais trouver le plus gros «Diamond» — diamant!) La salle s'est esclaffée. Le ton était donné.

Billy Diamond en imposait autant par son physique que par sa personne. C'était un grand homme, dans tous les sens du terme. L'annonce de son décès a bouleversé plusieurs personnes, moi compris. Les Premières Nations viennent de perdre un leader, véritable source d'inspiration, qui a ouvert la voie à la négociation et au dialogue.

C'était bien avant les décisions importantes de la Cour suprême, comme Delgamuukw ou Haïda Nation, c'était avant la reconnaissance des droits des autochtones dans la Constitution canadienne et c'était bien avant la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones.

Sa nation

1971, c'était le projet du siècle! Devant les ambitieux projets de développement énergétique du Québec, Billy Diamond se dresse et ose affirmer que le territoire est celui de sa nation, que le Québec n'a pas le droit de le développer sans le consentement de son peuple et celui de tous les autres, Inuits et Premières Nations, qui habitent, protègent et respectent ce territoire depuis des milliers d'années.

Les Québécois venaient tout à coup de découvrir qu'il existait encore des Amérindiens ici, alors que les livres d'histoire nous les présentaient comme des peuples primitifs, ayant certes marqué les premières années de la Nouvelle-France, mais qui n'existaient que dans les récits d'époque... jusqu'à cette année de 1973 (décision du juge Malouf). Les Cris, marchant sur les pas du grand chef Diamond et bénéficiant de l'appui des autres Premières Nations du Québec, vont remporter une grande victoire devant les tribunaux québécois.

La Cour supérieure du Québec leur donne raison et ordonne l'arrêt immédiat des travaux de la Baie-James. Malgré le renversement de ce jugement par la Cour d'appel, Billy Diamond réussit à faire valoir le fait que les Cris possèdent des droits territoriaux et des droits ancestraux qui doivent être respectés. Cette détermination d'un seul homme a mené à la signature de la Convention de la Baie-James (1975), une entente qui a «*propulsé la nation crie dans le nouveau siècle*», selon ses propres paroles.

Page d'histoire

Il s'agissait d'une importante victoire pour les

Cris, mais il s'agissait surtout d'une énorme victoire pour l'avenir des Premières Nations. Dès lors, nous étions moins «gênés» de défendre nos droits et d'utiliser les recours juridiques lorsqu'il le fallait. Ainsi, il y a eu Guerin, Côté, Sioui, Sparrow, Delgamuukw, Haïda, et j'en passe. Il y a eu aussi de nombreuses batailles politiques, voire plusieurs crises.

Personnellement, j'étais parmi ces jeunes militants des Premières Nations qui marchaient contre le développement hydroélectrique de la Baie-James. Or, on pouvait être contre le projet de la Baie-James, mais, en même temps, il était difficile de rester indifférent devant Billy Diamond.

Leader historique de la nation crie, il a été le premier grand chef des Cris, de 1974 à 1984. Après la Convention de la Baie-James, il a participé aux conférences constitutionnelles de 1983 à 1987, qui ont permis l'une des rares modifications constitutionnelles de l'histoire du Canada. Il était celui que plusieurs consultaient dans les derniers pourparlers constitutionnels qui ont résulté en l'accord de Charlottetown, en 1992.

C'est donc une grande page de notre histoire qui vient de se tourner avec le départ de Billy Diamond, un homme plus grand que nature. Il nous a quittés, mais son esprit continue et continuera de nous habiter. Il nous lègue la vision d'un avenir meilleur pour nos enfants, ainsi que la responsabilité de continuer à défendre ce que nous sommes.

Enfin, il nous a appris qu'une nation n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle est unie. Je souhaite que ses enseignements guident le chemin de plusieurs générations à venir. Merci Billy!

Un précurseur du développement durable

THIERRY VANDAL

Président-directeur général d'Hydro-Québec

L'ancien grand chef du Grand Conseil des Cris, Billy Diamond, nous a malheureusement quittés le 30 septembre dernier. Sa vie en aura été une d'exception, consacrée au service de la communauté crie du Québec. Je tiens, au nom d'Hydro-Québec, à rendre hommage à cet homme marquant dont le rôle majeur dans notre histoire commune doit être reconnu et souligné.

Marquant, d'abord, en raison de sa personnalité. Attachant, vif, brillant et doué d'un jugement sûr, quiconque le rencontrait pour la première fois en gardait un souvenir puissant. Plusieurs ont souligné à juste titre qu'il avait également une volonté de fer, une volonté forgée par les rigueurs des responsabilités qui lui ont été confiées dès la jeune vingtaine. J'ai été à même de constater, au fil du temps et de nos échanges, que cette volonté s'accompagnait d'un sens politique aiguisé et d'une vision à long terme qui lui permettait, même lors de négociations longues ou ardues, de ne jamais perdre de vue son objectif: pourvoir au développement de la nation crie du Québec.

Marquant, ensuite, en raison de son impact sur cette nation. Billy Diamond a certes été au cœur de la négociation de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Son rôle historique à cet égard ne fait pas de doute. Cette avancée politique et sociale était déjà significative pour les Cris et les Inuits. Après ces semaines et ces années d'intense fébrilité, certains auraient pu se dire «mission accomplie» et laisser au destin ou à d'autres la suite des choses. Billy Diamond était d'une autre trempe, s'investissant à plein pour assurer non seulement la conclusion de cet accord historique, mais la maximisation des retombées pour l'ensemble de ses commettants.

Développement durable

Dès la signature de l'accord, il saisit rapidement

que le rythme de développement sera soutenu et va s'accélérer. Il lance et pilote lui-même des initiatives durables, souhaitant que les Cris du Québec ne restent pas de simples spectateurs des projets qui voient le jour dans le nord du Québec. Les besoins en transport aérien vont en augmentant? Le voilà travaillant à la création d'Air Creebec. Des routes, des campements, de grands ouvrages doivent être bâtis? Le voilà œuvrant à la création de la Société de construction crie. L'accès à l'éducation dans les villages cris devient incontournable pour ouvrir l'avenir des nombreux jeunes des neuf communautés crées du territoire? Le voilà président de la Commission scolaire crie!

En regardant son parcours et le bilan de sa vie, on peut affirmer sans se tromper que Billy Diamond aura été un précurseur du développement durable, bien avant que ce terme ne devienne usuel dans notre vocabulaire. Il avait compris d'emblée que toute notion de développement dans une société moderne et tournée vers l'avenir doit, certes, passer par l'économie, mais tout autant par la protection de l'environnement et par le développement social. Que ces trois piliers vont de pair et qu'aucun d'entre eux n'a préséance sur les autres.

Marquant, enfin, il l'a été pour Hydro-Québec et notre présence dans le nord du Québec. On aura fait grand état, avec raison, de la genèse de son opposition au développement du complexe La Grande dans les années 1970. Mais au fil du temps, il a été au centre du rapprochement entre les dirigeants cris et ceux d'Hydro-Québec; une relation de confiance s'est progressivement établie. Il a entraîné dans son sillage plusieurs leaders cris qui, tout en défendant avec force et panache les intérêts de leurs communautés, sont devenus des artisans des relations fructueuses qui nous lient maintenant.

Et c'est à dessein que je parle au pluriel. Du

grand traité historique conclu en 1975 à l'incontournable Paix des Braves qui a entraîné la signature des ententes Boumhounan et Nadoshin permettant ainsi la reprise, en 2002, des travaux de développement hydroélectrique sur le territoire de la Baie-James, nos relations avec les Cris prennent maintenant différentes formes et différents visages. De nombreux Cris œuvrent sur nos projets de construction et se joignent à notre personnel.

Billy Diamond a été «au centre du rapprochement entre les dirigeants cris et ceux d'Hydro-Québec»

Nous intégrons à nos projets et à nos travaux leurs connaissances du territoire, en particulier celles acquises par les aînés. Les échanges se font sur une base constante. Nous voyons ainsi à trouver rapidement les irritants et à les régler. Tous ces apprentissages, ces découvertes, ces collaborations n'auraient pas été envisageables sans la présence d'un leader, d'un visionnaire traçant d'abord la voie, comme Billy Diamond. C'est pour nous un héritage précieux à conserver et à faire fructifier dans l'avenir.

Lors des funérailles, un des orateurs qui lui ont rendu hommage a fait référence à l'épithète souhaitée par Billy Diamond et dont il avait discuté avec l'un de ses fils. Le tout devait se lire ainsi: «*Parti à une réunion... de retour bientôt.*» Bien sûr, ces mots ont fait sourire les gens présents à l'assemblée. Cette bravade devant le destin était à l'image de cet homme de courage et de conviction. Il se voyait demeurer actif et efficace, même si des problèmes de santé l'avaient un peu ralenti ces dernières années. Il nous a quittés beaucoup trop tôt.

Nous partageons donc le profond deuil ressenti par sa conjointe Elizabeth et ses enfants, Lorraine, Christopher, Ian, Sanford, Philip et Kevin. Tout comme celui de toute la nation crie du Québec, qui vient de perdre un leader d'exception. Il va nous manquer aussi.

Dur à dire et à entendre



DENISE BOMBARDIER

Ce qu'il en a coulé, de l'encre, ce qu'il s'en est prononcé, des paroles, depuis que François Legault et ses amis ont lancé l'idée d'un éventuel parti politique dont la caractéristique serait de mettre entre parenthèses l'option souverainiste. Notons que, pour plus de la moitié des Québécois, la souveraineté est entre guillemets, voire en point d'exclamation, au pire en points de suspension. Notons aussi que la première décennie du XXI^e siècle n'a été faste ni pour les indépendantistes ni pour les tenants des réformes constitutionnelles. A vrai dire, la question nationale est dans les limbes.

Nous n'allons tout de même pas créer une catastrophe comme celle du Chili pour provoquer une unité autour du concept de la nation à l'instar de celle qui nous a rivés tous cette semaine à nos écrans. La ferveur, la fierté, l'émotion, la solidarité du peuple chilien nous donnaient envie d'être Chiliens. Et ces images bouleversantes nous renvoyaient au vide, voire au cynisme qui caractérise l'esprit national depuis quelques années et qui atteint aujourd'hui une exacerbation que seuls les joviastes refusent de reconnaître.

Qui s'étonnera que le PLQ et le PQ ne satisfassent plus une partie importante d'électeurs qui verraient avec sympathie une troisième voie? Ce fut le cas dans un passé récent avec l'ADQ, dont on a rapidement pris la mesure des limites. Car un parti politique a besoin de penseurs, de candidats expérimentés et compétents et d'un chef à l'image forte et rassurante, ce qui manquait vraisemblablement à l'ADQ. On ne sait d'ailleurs pas encore si ces qualifications préalables s'appliqueraient à François Legault et à ses amis. On ne s'est pas non plus demandé si un choix triangulaire ne serait pas le chemin le plus évident pour rendre à court terme le Québec difficilement gouvernable, avec encore une fois un gouvernement minoritaire. Cet aspect devrait aussi faire l'objet de réflexions plus approfondies.

D'ici trente ans, rappelons-le même si cela est assez désagréable, la génération des baby-boomers sera au ciel avec quelques exceptions en enfer. Or c'est dans cette génération que l'on trouve la proportion la plus importante d'indépendantistes purs et durs, ceux de la première heure, qui n'ont pas obligatoirement réussi à transmettre à leurs enfants leur rêve de jeunesse.

Le nationalisme des jeunes d'aujourd'hui n'a ni l'intensité, ni les contours, ni les exigences de celui d'antan. Les valeurs collectives des baby-boomers ont fini par se traduire dans des droits individuels (quel paradoxe!) et l'individualisme, cette vertu cardinale des générations subséquentes, a accompli son œuvre. On vibre pour ses causes, ses amis, ses amours, avant de se préoccuper de la nation. On est écolo, pacifiste, altermondialiste, gai, végétarien et Québécois, contrairement aux générations précédentes pour qui l'indépendance est la condition première à l'émergence du Québécois idéal, désaliéné.

Les nouvelles générations croient en elles-mêmes, à leur capacité de s'affranchir, et la résilience est leur modèle de libération. L'indépendance n'est pas nécessaire à leur bonheur personnel et le bonheur collectif est un concept flou dans leur vision du monde. Comment peut-on rêver collectivement si le rêve personnel d'être heureux dans sa peau, dans ses amours, dans son travail est menacé par toutes les précarités qui caractérisent la vie moderne qui est la leur?

Ceux qui ont souhaité des réformes constitutionnelles pour le Québec n'ont plus aucun espoir à court terme. C'est ce qu'a compris, on le suppose, Jean Charest, qui a, en quelque sorte, jeté l'éponge dans ce dossier. On ne demande plus rien à Ottawa, qui affiche «fermé» sur la question constitutionnelle. Le Parti québécois peine à envisager un référendum, dont il sait que la majorité des Québécois ne veut pas. La quasi-totalité des allophones ne votera jamais pour la souveraineté malgré tous les efforts que pourrait déployer le PQ. Et la démographie pèsera encore plus lourdement à l'avenir.

On me reprochera encore une fois de désespérer les uns et les autres, de pratiquer l'autoflagellation ou d'attaquer le Québec, mais comment arriver à la lumière sans affronter la réalité, aussi douloureuse soit-elle? Et si nommer les choses plutôt que de les camoufler dans des discours usés était une position progressiste par les temps qui courent? N'y sommes-nous pas condamnés au risque de nous enfoncer encore davantage dans une impuissance morbide?

Nous sommes face à un PLQ déconsidéré, fatigué, forcé sur la défensive. Le PQ a le vent en poupe, mais avec à sa tête un chef que 75 % des Québécois considèrent comme incapable d'être un bon premier ministre. La souveraineté bat de l'aile et un tiers des Québécois approuveraient un parti inexistant dont seul l'article 1 est connu, à savoir mettre l'option constitutionnelle au placard.

Nous avons déjà cru en nous-mêmes. Nous avons été inspirés, nous avons construit de grands barrages, aimé les défis avant les acquis, nous avons innové, créé, imaginé. Nous avons aimé la politique, ses joutes, ses enjeux et le rêve de dépassement qu'elle peut contenir. Faudra-t-il paraphraser le vieux slogan créditiste «*Réveillons-nous!*»?

denbombardier@videotron.ca

PHILOSOPHIE

Frank Zappa et l'utopie Internet: « They're only in it for the money »

Chaque mois, *Le Devoir* propose à des professeurs de philosophie et d'histoire, mais aussi à d'autres passionnés d'idées, d'histoire des idées, de relever le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur marquant.

JEAN-SÉBASTIEN MARSAN

Journaliste indépendant, auteur de l'ouvrage *Le Petit Wazoo: initiation rapide, efficace et sans douleur à l'œuvre de Frank Zappa*, éditions Triptyque, septembre 2010.

Sur la page d'accueil du réseau social Internet Facebook, au-dessus du formulaire d'inscription, on peut lire: « C'est gratuit, et demeurera ainsi. » Gratuit, vraiment? Mais à quel prix? Celui de nos renseignements personnels? Ou celui de l'insignifiance?

Quand j'utilise Facebook et d'autres plateformes Web 2.0, je me prends à rêver que le compositeur américain Frank Zappa (1940-1993) est encore des nôtres. Son regard sarcastique sur la société américaine aurait sûrement provoqué des accrochages avec les zélés du tout-numérique qui sévissent dans la Silicon Valley depuis le milieu des années 1990. Zappa aurait été très heureux d'exploiter la distribution de musique à la pièce et le commerce électronique (il en rêvait dès le début des années 1980), tout en se méfiant comme de la peste des « gourous » d'Internet. Il les aurait probablement parodiés, avec ce talent pour la satire qui le caractérise si bien.

Pour mieux apprécier la pensée de cet artiste hors normes (qui n'était pas un philosophe au sens strict, mais il lui arrivait de philosopher), une petite mise en contexte s'impose.

L'opinion publique et les médias entretiennent une image fragmentaire et superficielle de Frank Zappa: icône moustachue des années 1960-1970, guitariste rock bruyant, bouffon provocateur et vulgaire... Il fut pourtant le plus important compositeur américain de la seconde moitié du XX^e siècle, tous genres confondus (rythm'n'blues, rock, chanson, jazz, électroacoustique, électronique, musique de chambre et symphonique, etc.), et l'un des plus prolifiques, avec une soixantaine d'albums. Il mourut prématurément en 1993 (emporté par un cancer), peu de temps après avoir complété l'un de ses chefs-d'œuvre, l'opéra électro *Civilization: Phaze III*.

Ce génie polyvalent (ou polyvalent de génie) a été chanteur, guitariste, percussionniste, claviériste, chef d'orchestre, ingénieur du son, producteur, scénariste et réalisateur de films, acteur, compositeur de bandes sonores pour le cinéma, journaliste, écrivain, conférencier, conseiller du premier gouvernement tchécoslovaque postcommuniste, et j'en passe. Un artiste « total », ou presque.

Toujours soucieux d'innover, Zappa conçut l'un des premiers albums-concepts de l'histoire de la musique pop (*Freak Out!*, 1966), le premier 33 tours réunissant formation pop, dialogues, collages, musique concrète et interprétation orchestrale (*Lumpy Gravy*, 1968) ainsi que les primes alliages du jazz et du rock (*Uncle Meat* et *Hot Rats*, 1969). Sa plus grande réussite: l'intégration du langage orchestral du XX^e siècle dans la musique pop.

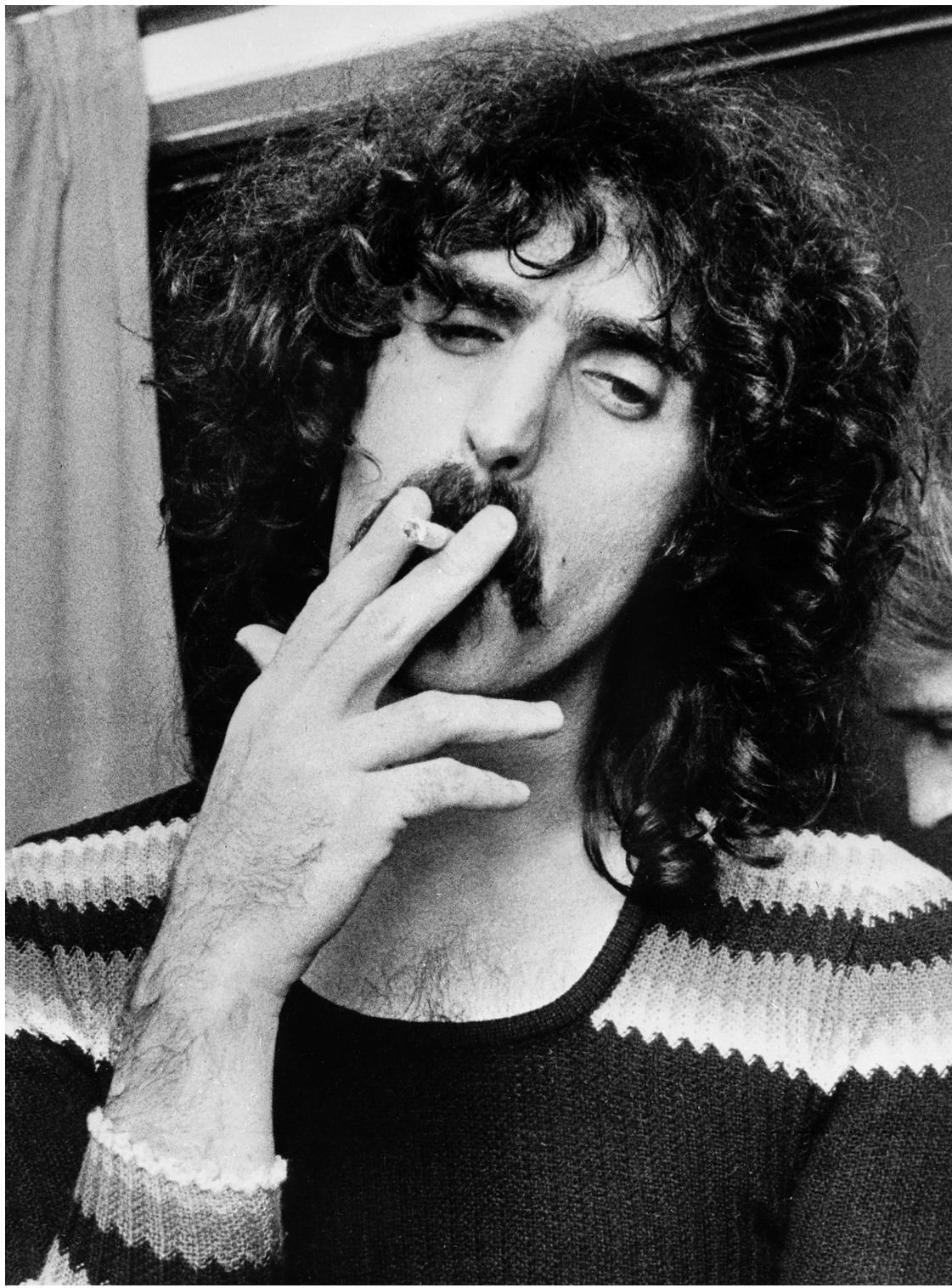
Zappa était aussi très technophile. Il a notamment réalisé en 1983 le premier enregistrement numérique multipiste d'un orchestre symphonique, le London Symphony Orchestra interprétant ses œuvres sous la direction d'un jeune chef nommé Kent Nagano. La même année, il s'est offert un Synclavier, appareil numérique qui échantillonne, séquence et synthétise les sons. Quelques années de labeur sur le Synclavier lui suffirent pour signer un incontournable de la musique électronique, *Jazz from Hell* (1986).

Au début des années 1980, il a même conceptualisé en détail un système informatique-analogique de téléchargement de pièces musicales, par câble ou par téléphone équipé d'un modem. Il misait sur la disparition de l'industrie du disque vinyle au profit de l'enregistrement distribué à la pièce: « Les consommateurs de musique consomment de la musique [...] et pas spécialement des articles de vinyle dans des pochettes en carton », écrit-il dans son autobiographie, *The Real Frank Zappa Book* (1989). Un projet resté sans suite, malheureusement.

Zappa, quasi libertarien

Sur le plan politique, la pensée de Zappa est peu sophistiquée, mais assez originale pour échapper à toute classification. Sa personnalité artistique revendiquait une liberté de création et d'entreprise sans limite, quasi libertarienne, mais sa conscience citoyenne plaçait pour la justice sociale. « Une nation n'est réellement puissante que lorsque tout le monde récolte une part du gâteau. Je dis bien: tout le monde », écrit-il à propos des États-Unis dans son autobiographie. Il prônait un État au régime minceur et une cure fiscale, mais sans s'appuyer sur une idéologie de droite, son souci étant plutôt d'éliminer les passe-droits des plus riches et les injustices fiscales. « C'est notre propre code des impôts qui nous pousse au crime — 97 % de la population doit se réveiller et arnaquer le fisc pour survivre. »

Son système politico-économique de prédilection, dit « conservatisme pragmatique », repose sur deux piliers, la cellule familiale et de petites entreprises indépendantes, et sur la liberté d'évoluer dans un contexte politique discret, aussi rationnel que possible, sans une once d'idéologie. Zappa vomissait les républicains, la droite catho et les



Le regard sarcastique de Frank Zappa sur la société américaine aurait sûrement provoqué des accrochages avec les zélés du tout-numérique qui sévissent dans la Silicon Valley.

yuppies, et aussi les idéologues de gauche. L'État, dans son esprit, n'est qu'un dispensateur de services, et ce sont les individus qui font la société. Ce Californien d'adoption croyait sincèrement à *l'American dream*: un travail passionné, intègre et soutenu finira par porter ses fruits, surtout s'il n'est pas entravé par les gouvernements ou par de grandes organisations privées qui contrôlent le marché — ayant subi à maintes reprises la censure des majors du disque, Zappa préférait se produire lui-même et contrôler presque toutes les dimensions de son art.

Dans cet état d'esprit, il n'accordait aucune crédibilité aux utopies révolutionnaires. Au milieu des années 1960, il fréquentait la mouvance freak de Los Angeles, frange de la jeunesse californienne plus individualiste et excentrique que les romantiques de San Francisco sur le point de donner naissance au mouvement hippie. Son disque *Absolutely Free* (1967), loin de célébrer l'insouciance béate des années 1960, cherchait une voie originale en rejetant tout conformisme social, politique et culturel. Au *Sgt. Pepper's Lonely Hearts Club Band* des Beatles, il opposa *We're Only in It for the Money* (1968), qui dépeint le mouvement hippie en révérité naïve récupérée par le commerce. Devant les promesses de liberté et d'amour universels, Zappa brandissait l'exigence de l'autonomie intellectuelle et le droit à la dissidence (« flower power sucks »).

À la fin des années 1970, les anciens hippies ont entamé leur métamorphose en yuppies. Ces

arrivistes sont rapidement devenus la nouvelle tête de Turc de Zappa, qui y reconnaissait l'ineptie politique de la génération lyrique du Flower Power — ces *boomers* ont contribué à élire à la présidence des États-Unis le gouverneur de la Californie qui les persécutait dans les années 1960, Ronald Reagan!

Zappa vomissait les républicains, la droite catho et les yuppies, et aussi les idéologues de gauche

Dès 1979, avec son album *Sheik Yerbouti*, Zappa s'est moqué de ces révolutionnaires devenus banlieusards avachis. L'anti-hymne américain *Bobby Brown Goes Down*, par exemple, décrit l'ambivalence sexuelle d'un carriériste prêt à n'importe quoi pour briller en société. Dix ans après le Flower Power, la Californie est une société de surconsommateurs et de travailleurs paresseux; la chanson *Flakes* se paie la tête de Bob Dylan en client floué, réduit à fredonner une *protest song* pour se plaindre d'un mauvais service à la clientèle.

Toujours en 1979, l'opéra-rock *Joe's Garage* de Zappa évoque censure, État policier, prison et lavage de cerveau. La narration de *Joe's Garage* est assurée par Zappa dans le rôle du « central scrutinizer », caricature de Big Brother, qui persécute un adolescent musicien amateur. *Joe's Garage* préfigure le conservatisme des années 1980 ainsi que l'État irrationnel et paranoïaque instauré par George W. Bush dans les années 2000.

Pour Zappa, toute utopie révolutionnaire est un mirage. « Après la révolution, qui dirigera le service des égouts? », aurait-il demandé à des militants d'extrême gauche des années 1960 (une déclaration

peut-être amplifiée par la légende, mais tout de même caractéristique de sa pensée). L'histoire lui a donné raison: les hippies sont devenus des cravates, la jeunesse socialiste des *sixties* a élu les gouvernements de droite des années 1980, le communisme s'est effondré, le libéralisme ne tient jamais ses promesses de prospérité pour tous. Tandis que les gouvernements peinent à réaliser leurs tâches fondamentales (alphabétiser toute la population, assurer l'accès aux soins de santé de base), les révolutionnaires pètent de la broue.

Emballement pour les possibilités d'Internet...

Toute sa vie, Zappa a posé un regard critique sur son foyer, la Californie. Il appréciait le dynamisme de cet État à nul autre pareil tout en se gardant de succomber à ses supposées révolutions. S'il pouvait revenir d'entre les morts, les possibilités créatrices d'Internet l'emballaient immédiatement, mais le discours exalté des personnalités « .com » de la Silicon Valley l'irriterait au plus haut point.

De dispositif technique, Internet est devenu une idéologie. Dès le milieu des années 1990, on nous a promis un monde meilleur: « société de l'information » égalitaire, transparente et autorégulée, qui nous libérerait des anciens carcans. Les nouveaux modes de communication sur Internet, qui ont marqué un indiscutable progrès, ont malheureusement été éclipsés par une récupération commerciale tous azimuts et une bulle spéculative (qui a éclaté au printemps 2000). L'utopie Internet connaît une deuxième vie depuis 2007 grâce au Web 2.0, ces plateformes Web dynamiques où les utilisateurs publient du contenu (sur les blogs, notamment) et tissent des réseaux sociaux grâce à Facebook, MySpace, Twitter, etc.

Ces dernières années, plusieurs observateurs ont souligné les parallèles entre le Web 2.0, le mouvement hippie et l'idéal communiste: mêmes communautés pétrées d'amour pour leur prochain, même mépris des élites, même refus de la hiérarchie et des classes sociales. Le Web 2.0 est étroitement associé à un fantasme égalitaire qui postule que le citoyen, bon de nature, saura œuvrer à l'avènement d'un monde meilleur.

De la même manière, appliquer le regard satirique de Zappa au triomphalisme Internet est un exercice révélateur. Les *geeks* de la Silicon Valley qui prédisent une démocratisation radicale de la culture et de la société par la grâce d'Internet ne sont que la banale réincarnation des hippies qui croyaient révolutionner le monde avec une fleur dans les cheveux. De nos jours, un Bobby Brown serait toujours aussi carriériste et la porno en ligne transformerait son ambiguïté sexuelle en pur délire. *Joe's Garage*, pour sa part, évoque avec une acuité saisissante plusieurs phénomènes contemporains: surveillance assistée par ordinateur, dissolution de la pudeur et de la vie privée, cybersexe (avec un robot gay).

Le Web 2.0 démocratise l'information, le savoir et la culture, dit-on. Sans doute, mais il démocratise aussi l'insignifiance: des millions de blogs illisibles, de vidéos ineptes sur YouTube, d'articles superficiels signés par des amateurs dans Wikipédia... À l'instar du communisme, Internet dilue l'excellence dans un égalitarisme qui nivelle tout par le bas.

... mais la nausée devant la e-médiocrité

Le Web 2.0 nous rend libres, croit-on. Cet univers valorise l'individu et accroît effectivement notre espace de liberté, mais il encourage aussi le repli sur soi et de nouveaux esclavages: ces millions de gens qui se regardent vivre sur Facebook, qui draguent exclusivement sur Internet par peur d'une rencontre sentimentale tangible, qui s'expriment sur tout et sur rien, qui documentent leur vacuité en temps réel ou presque... Zappa, ce compositeur si avant-gardiste et très perfectionniste, aurait aujourd'hui la nausée devant la e-médiocrité.

Internet est une révolution, clame-t-on. Une révolution des communications, oui, mais pour le reste... L'utopie Internet a surtout donné naissance à des empires commerciaux d'envergure planétaire (au premier chef Google) qui n'ont rien à faire de l'amour universel: « They're only in it for the money », et ils profitent d'ailleurs de l'absence de régulation politique du cyberspace pour déborder largement de leur secteur d'activité (Google entreprenant de numériser le patrimoine littéraire par exemple). Lorsque les corporations Facebook et Twitter seront cotées en Bourse (ça arrivera tôt ou tard), une nouvelle bulle technologique prendra de l'ampleur et la supposée « révolution » du Web 2.0 se transformera en tyrannie des actionnaires.

Bien que les citoyens se mobilisent très aisément sur le Web social et que l'information y circule de plus en plus rapidement, la société n'a pas évolué depuis 15 ou 20 ans, nos problèmes demeurent les mêmes: précarité et pauvreté, exploitation des faibles et arrogance des puissants, destruction de cultures et de peuples entiers, crises économiques et politiques, destruction irréversible des écosystèmes. Nous communiquons de plus en plus par bidules interposés, mais la société ne gagne pas en intelligence; Internet fragmente tout et nous laisse en déficit de sens. « Information is not knowledge / Knowledge is not wisdom / Wisdom is not truth », souligne un personnage de *Joe's Garage*...



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

L'auteur de l'ouvrage *Le Petit Wazoo: initiation rapide, efficace et sans douleur à l'œuvre de Frank Zappa*, Jean-Sébastien Marsan.

Des suggestions, des commentaires? Écrivez à Antoine Robitaille: arobitaille@ledevoir.com. Pour lire ou relire les anciens textes du *Devoir* de philo ou du *Devoir* d'histoire: http://www.ledevoir.com/societe/devoir_philo.html#.